



ET AGRICULTURE

Le réchauffement climatique a et aura des impacts sur l'activité agricole et la production alimentaire alors même que c'est une activité importante en Pays de la Loire.



LE CONSTAT



Baisse des ressources en eau

Le réchauffement climatique **modifie le régime saisonnier des précipitations**. Tensions accrues sur l'utilisation des ressources en eau (périodes de sécheresse).

Productions en danger

Vulnérabilité des productions aux évènements extrêmes (inondations, tempêtes, canicules, grand froid) et aux incendies.

Nouvelles pathologies

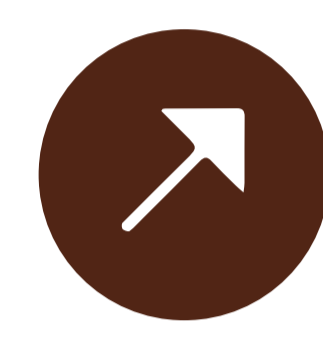
Développement de **nouvelles pathologies végétales ou animales, parasitisme**.

Impact sur la qualité des produits agricoles

Certains produits peuvent gagner en qualité, exemple le vin (plus sucré, plus fort en alcool) alors que d'autres peuvent y perdre, exemple, les pommes d'Anjou qui perdront leur éclat rouge et resteront vertes.

Les agriculteurs ont depuis toujours dû et su adapter leurs productions aux évolutions du climat.

♦ Limiter le réchauffement climatique



du stockage du carbone dans le sol

- pratiques culturales,
- développement des prairies, et des arbres (haies, agroforesterie,...)

90%

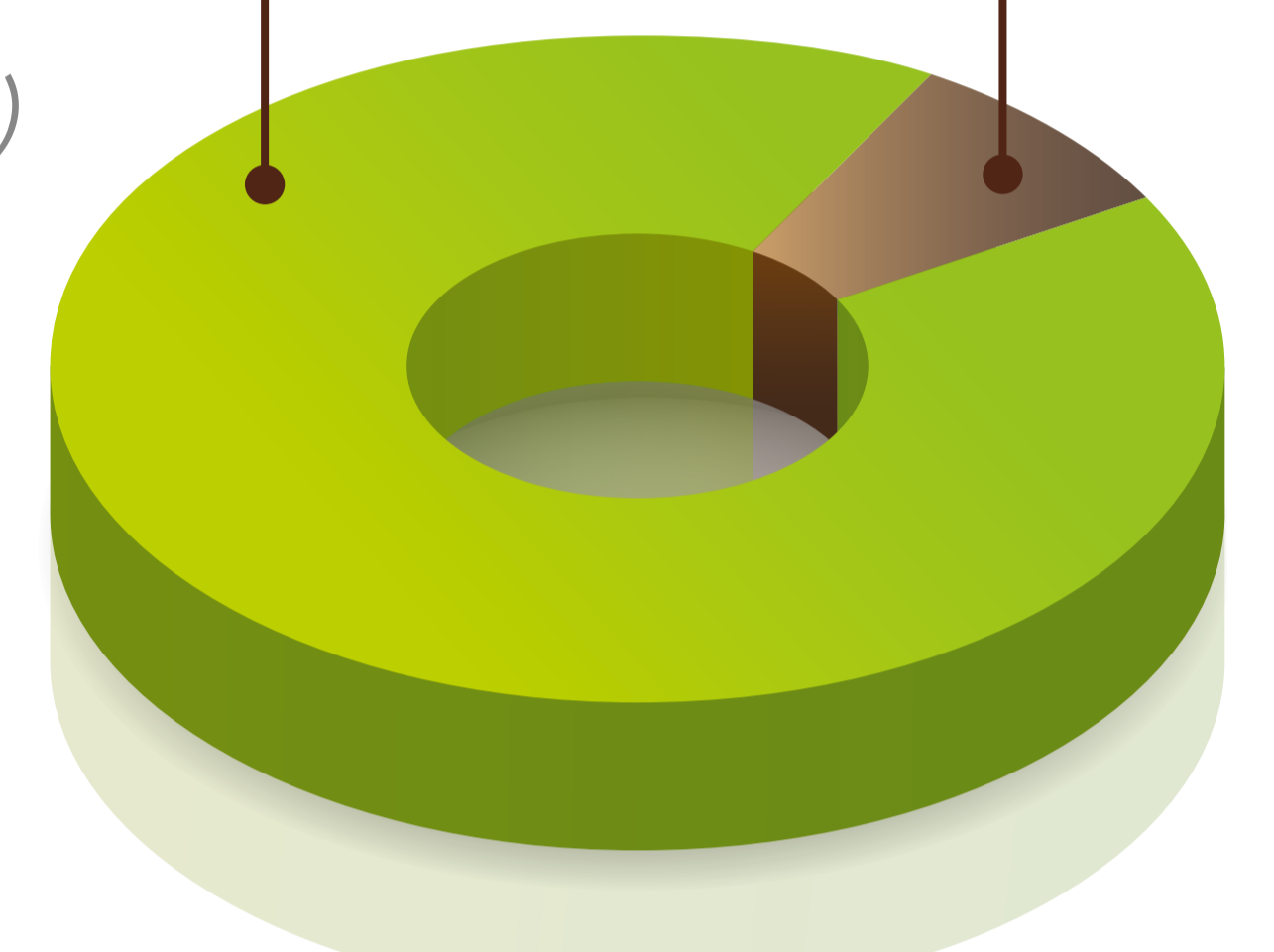
Elevage (méthane) et Cultures

2%

Énergie (fioul, gaz...)



des émissions de gaz à effet de serre



Émissions agricoles de gaz à effet de serre

♦ Anticiper les impacts et s'adapter :

- valoriser la **période végétative**,
- abandonner des **cultures trop gourmandes en eau**,
- réduire le **travail du sol**,
- **diminuer l'utilisation d'engrais azotés**,
- **veille sanitaire** (anticiper les nouvelles pathologies et parasitismes).
- **adapter les bâtiments d'élevage aux fortes chaleurs** en été (bien-être animal et maintien de la productivité).

Besoin en irrigation



maïs : 170 à 240 l/m²

sorgho : 90 à 140 l/m²



Exemple : remplacer le maïs irrigué par le sorgho



Crédit photo : Xavier MÉTAY

L'agriculture en Pays de la Loire c'est :

2,2 millions

Près de 2,2 millions d'hectares soit 68% de l'espace régional ;

10%

un secteur économique important en main d'œuvre (10% de l'emploi régional) et en chiffre d'affaires ;

29%

29% des émissions régionales de gaz à effet de serre (données 2012), dont une grande partie est due à l'élevage.



ENSEMBLE AGISSONS !

CHANGER NOS HABITUDES



Changeons nos habitudes alimentaires afin d'appuyer la mutation agricole à venir :

- **Consommons moins de viande et de produits laitiers** ce qui permettra de diminuer le cheptel et de limiter les émissions de méthane.
- **Respectons les saisons, consommons varié, local et de qualité.**

EVITER DE GASPILLER



Évitons le gaspillage alimentaire.

PRODUITS BIOLOGIQUES



Soutenons les démarches de collectivités locales visant à l'introduction de **produits biologiques dans la restauration collective** (cantines scolaires, ...) et si ce n'est pas le cas, sollicitons nos élus locaux pour que des démarches soient mises en œuvre.

